



Cellule  
Communication

Anderlecht, le 6 juillet 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Sensibilisation à la propreté : Appels aux artistes !**

Le service Propreté de la commune d'Anderlecht en collaboration avec l'Escale du Nord, centre culturel francophone d'Anderlecht lance un appel à projet pour l'implantation d'œuvres artistiques dans l'espace public, à l'initiative de l'Echevine de la Propreté Elke Roex et de l'Echevin de la Culture Fabrice Cumps, avec le soutien du Bourgmestre Eric Tomas et du Collège échevinal. Ces installations visent à favoriser le respect de certains espaces vis-à-vis de l'urine sauvage et des dépôts clandestins.

Cet appel à projet, d'un montant total de 80.000 euros, fait partie du volet artistique de la grande campagne de sensibilisation à la Propreté lancée dans le centre d'Anderlecht et à Cureghem par la commune d'Anderlecht avec le soutien de Bruxelles-Propreté et Fost Plus.

Au total, 5 lieux ont été identifiés qui sont régulièrement victimes de dépôts clandestins ou d'urine sauvage dans le centre historique de notre commune et à Cureghem : le mur du Cours Saint Guidon, un mur de la place de la Vaillance, les murs de la rue Brunes, le square Péqueur et des miroirs d'arbres à la rue Brogniez.

Pour chacun de ces lieux, il est proposé aux artistes de créer une oeuvre afin de sensibiliser les gens au respect de ces lieux publics. Fresque, installations, installations lumineuses, sculptures, ... Cet appel à projet laisse ouvert le choix de la technique artistique utilisée pour autant que le résultat soit attractif, résistant et durable.

*« De plus, une attention particulière sera apportée à l'aspect participatif du projet. Il est demandé aux artistes de prendre le temps de s'imprégner de la dynamique du quartier, de la localisation précise, de rencontres avec les habitants et le tissu associatif »,* explique l'Echevine de la Propreté. *« Notre objectif est que les habitants s'approprient cette oeuvre et puissent même participer à sa création ».*

Les différents sites ainsi que les modalités de participation à cet appel à projets sont consultables

sur le site d'Escale du Nord <https://escaledunord.brussels/> ou sur le site de la Commune d'Anderlecht [www.anderlecht.be](http://www.anderlecht.be).

Les projets, qui devront être réalisés avant la fin de l'année 2018, doivent être introduits avant le 17 septembre en envoyant un dossier de candidature et les projets devront être réalisés avant la fin de l'année 2018.

Outre cette action artistique, d'autres volets de cette grande campagne de sensibilisation à la propreté sont prévus dans les prochaines semaines, comme les « tornades blanches », des opérations de nettoyage avec les riverains organisées dans les quartiers, les panneaux de sensibilisation, les poubelles originales ou les actions spécifiques vers les commerces.

---

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter  
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,  
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*